

Fil d'info SUAPS-GE n°1/année universitaire 2013-2014 – 20 septembre 2013

SNEP-FSU, 76 rue des ronds, 75020 Paris – 01.44.62.82.23 - educ@snepfusu.net

Bonjour à toutes et tous,

Le SNEP vous souhaite une bonne année universitaire et d'engagements porteuse d'espoir contre la résignation et « le localisme ».

Rien n'est irréversible : élargir le rapport de force sur tous les sujets dont les enjeux généraux

La situation de l'EPS dans le second degré voit, à cette rentrée, quelques avancées importantes : près de 2 000 nouveaux collègues stagiaires EPS rentrent dans le métier (par la combinaison des deux concours cette année). Certes on est encore loin des besoins en postes, ne serait-ce que dans l'enseignement supérieur, mais qui aurait pu dire qu'après les 400 postes au concours 2008, on soit revenu vers 850 en 2013 ? Qui aurait parié le retour des cadres UNSS vers l'EN ? (un point d'appui pour les cadres FFSU.) La parution d'un décret instituant un forfait AS dans le second degré pour chaque enseignant d'EPS semble acquise et constituera un point d'appui supplémentaire pour ceux d'entre nous dans le supérieur qui demandons un forfait animation AS-FFSU dans nos services.

L'activité syndicale du SNEP-FSU a été déterminante dans ces avancées. Rien n'est acquis, « se battre » ne suffit pas pour gagner, mais ne pas mener les « batailles » c'est perdre d'avance.

Face aux orientations budgétaires qui prônent l'austérité pour tous les services publics ou aux contre-réformes comme les retraites qui dégradent, entre autres, nos métiers et l'avenir des jeunes, il nous faut poursuivre l'action, l'engagement ou le réengagement de chacun dans les outils collectifs comme le SNEP-FSU. La mobilisation, la résistance et la mise en avant d'alternatives sont incontournables pour empêcher la poursuite de régressions sociétales.

Profitez de cet outil, faites-le vivre, venez y travailler avec nous !

Remerciements : Je tiens, au nom de la direction nationale du SNEP, à remercier toutes celles et ceux qui ont apporté leur soutien, par leur syndicalisation, au fonctionnement de l'outil collectif. Je remercie également celles et ceux qui portent l'activité syndicale dans toutes ses dimensions (analyses et débats, commissaires paritaires,...) et à tous ses niveaux (national, académique et universitaire...).



DATE A NOTER : mardi 1 octobre à Paris

Comme chaque année avec le SNESUP-FSU, une réunion nationale est organisée pour les enseignants de statut de second degré (PRCE, prof EPS, Prag) affectés à l'enseignement supérieur. Information, état des lieux et constructions de revendications et d'action au programme (voir pièce jointe).

Le SNEP sera présent et vous invite à y participer (syndiqués ou non), en particulier ceux de la région parisienne. M'indiquer votre venue pascal.anger@snepfusu.net.

Contre-réforme des retraites : l'allongement à terme à 43 annuités est une régression majeure

Certes le SNEP avec la FSU et d'autres forces, en mettant en avant la construction d'un rapport de force avec l'appel aux manifestations et la grève du 10/09 dès début juillet, ont pesé dans les choix du gouvernement pour que celui-ci n'applique pas **les mesures les plus contestées du rapport Moreau**, en particulier pour les fonctionnaires.

Cette réforme des retraites demeure malgré tout un nouveau coup frontal porté contre le régime de répartition. De nombreux économistes, notamment « les économistes atterrés », affirment, contrairement à ce que dit le gouvernement, que cette réforme ne le sauve pas mais l'affaiblit encore plus en légitimant l'idée qu'il faudra que chacun se paye sa retraite par capitalisation (ou tout du moins en partie). Il y a donc progressivement le passage d'un système solidaire entre les générations à un système du chacun pour soi.

Le SNEP invite les collègues à s'informer pour pouvoir se faire une opinion par eux-mêmes, contrecarrer les solutions présentées comme fatales. Vous trouverez des analyses diverses et des propositions d'alternatives (fondation Copernic et ATTAC par exemple...) sur notre site :

http://www.snepfsu.net/corpo/dossier_retraites.php



Rien n'est irréversible d'un côté comme de l'autre où certains, dont le MEDEF, veulent qu'on aille encore plus loin. Comme la retraite est un enjeu de société, participez aux collectifs départementaux de lutte qui se mettent en place sur ce sujet (regroupant syndicats, collectifs jeunes, Attac, partis politiques, citoyens,...). Contactez le SNEP-FSU de votre département.



Le projet de budget (PLF 2014) poursuit l'orientation libérale. Il est inacceptable en l'état.

Après les 10 Mds d'économie effectuée l'an passé, ce budget 2014 prévoit à ce jour 15 Mds d'économie budgétaire : 6 Mds en moins pour la sécurité sociale, 3 Mds en moins sur fonctionnement de l'état (salaires, postes), 3 Mds en moins pour les Collectivités et les opérateurs (dont les universités !) et 3 Mds en moins en recherche et investissement. Nous attendons le détail.

Le point d'indice est gelé pour la quatrième année consécutive (du jamais vu) et les cotisations des salariés augmentent (celles du patronat seront compensées). Résultats nos salaires de base baissent ! La TVA et la CSG augmentent en 2014.

Quelques mesures positives telles que l'augmentation des bourses pour les étudiants ou la fin du gel du barème de l'impôt sur le revenu et la décote, n'inversent pas l'orientation libérale choisie par le gouvernement.

Notre Président qui dans ses promesses électorales disait vouloir s'attaquer à la finance n'en fait rien.

Comment ne pas s'étrangler face à ces choix quand les entreprises du CAC 40 sur l'exercice 2013 vont faire 80 Mds de bénéfices (plus 16% par rapport à 2012) dont 40 Mds (50%) seront redistribués en dividendes ! Une taxe exceptionnelle de 10% sur ces bénéfices rapporterait 8 Mds de suite pour le budget 2014 et ensuite une autre appliquée de 10% aux dividendes restant (50%) donnerait 3,2 Mds. Au total on récupère déjà plus de 11 Mds (*source : les Echos*) ... Et on nous dit qu'il n'y a pas d'alternative ?

Ajoutons que les 500 premières fortunes de France (patrimoine de toutes sortes hors salaires) en 2012 ont augmenté de 25% pour atteindre plus de 330 Mds (presque le budget de l'état ou 16% du PIB). Le pouvoir d'achat en moyenne des français a baissé lui de 0,9%. Ponctionner 50% de ce patrimoine, acquis grâce entre autres aux mesures de défiscalisation qui a favorisé les riches depuis plus de 10 ans, serait-il scandaleux dans le contexte de pauvreté grandissant ?

Conséquences dans l'enseignement supérieur

Contrairement aux discours de la ministre, la LRU et ses dégâts se poursuivent.

L'austérité budgétaire et les RCE créent des conflits, une tension permanente entre les composantes (UFR, services communs,...), les personnels de toutes catégories et au sein de chacune d'entre elle dans toutes les universités. Un quart d'entre elles ont des déficits de fonctionnement comblés par le gel de postes vacants ou attribués et autres économies décidées. La formation, la qualité du service public sont mis en danger par ces politiques.

La question de la pratique des APSA dans la formation en STAPS et dans les ESPE : les SUAPS questionnés.

Il apparaît de plus en plus que face aux restrictions budgétaires, les maquettes de formation, notamment en master, ne prévoient plus d'enseignement de pratique des APSA. Ici et là face à ce fait, on envoie les étudiants vers les SUAPS pour qu'ils se forment eux-mêmes. C'est mieux que rien ou que ceux-ci aillent vers les clubs. Cela peut conforter les SUAPS dans leur mission d'enseignement mais ne doit pas se substituer aux responsabilités des STAPS et ESPE, ni pénaliser la démocratisation pour les autres étudiants.

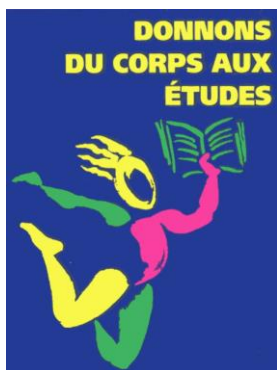
Les SUAPS et l'EPS : Statu quo sur le plan du ministère

Le SNEP avait organisé des états généraux de l'EPS en mai 2013 auxquels ont participé une bonne douzaine de collègues des SUAPS et le GNDS. Il en ressort le principe que le SNEP, en concertation avec notamment le GNDS, va continuer à construire un Manifeste de l'EPS dans l'enseignement supérieur à partir des propositions de son 4 pages [« le sport un droit à conquérir »](#) et qui pourrait devenir « L'EPS dans l'enseignement supérieur, un droit à conquérir pour tous ».

Convaincre de la valeur universitaire et culturelle de l'EPS à travers l'enseignement des APSA.

Nous poursuivons notre travail avec les autres partenaires que ce soit en premier lieu, le GNDS (avec un travail sur les compétences et d'autres dossiers...), la CPU, la FFSU et les organisations étudiantes entre autres...

En lien avec le GNDS, le principe d'une initiative publique sur la question du développement des APSA à l'université à travers les SUAPS a été acté et prévu début 2014. Nous vous tiendrons informés.



SYNDICALISATION

Se syndiquer est un acte indispensable qui permet notre activité dans le supérieur entre autres et qui vous permet de participer aux débats sur nos orientations, nos revendications et constructions d'actions syndicales.

C'est une année de congrès pour le SNEP.

De plus se syndiquer c'est 66% de déduction pour les impôts.

Télécharger la fiche de syndicalisation : [ICI](#)

Pour conclure il faut une autre politique publique de démocratisation pour l'enseignement supérieur et de la recherche et qui se donne les moyens de ses objectifs.

Le SNEP continuera à agir pour que la question du développement des APSA accessibles à tous à l'université devienne réalité.

Bon courage à toutes et tous. Cordialement,

pascal.anger@snefsu.net